

APPROBATION

4

Vu pour être annexé à la délibération du conseil
communautaire en date du 29 Juin 2021 approuvant la
modification simplifiée du plan local d'urbanisme.
Le Président,


ZONAGE ET RISQUES

Plan A - Echelle 1/7 000ème



SARL Espac'urba
Etudes et conseils en urbanisme
2, Rue Georges Chekroun - BP 4 - 76340 Blangy sur Bresle
Tél : 02 32 97 11 91 - Email : courriel@espacurba.fr

Plan B - Echelle 1/2500



Prescriptions réglementaires Emplacements Réservés (bénéficiaire: commune) ER1: CCIABBS ER2: Parking-parc paysager ER3 : Création de parking ER5: Création d'une voirie Espaces Boisés Classés au titre de l'article L.113-2 du code de l'urbanisme Protections des zones humides au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme Protection des prairies calcicoles au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) Protection de la rivière et de ses berges (10 mètres), répertoriées en Natura 2000, au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme Protection du patrimoine bâti au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme Localisation du site Basol "La Fonderie"	Aléa inondation par débordement de cours d'eau Source A21 Aléa inondation faible Aléa inondation moyen Aléa inondation fort Risque d'inondation par ruissellement Source SGEIP SOGETI Zone d'expansion des ruissellements Aléa ruissellement sur voirie Source SGEIP SOGETI Aléa fort Aléa moyen Enjeu environnemental Source ARS 76 Point de captage Périmètre rapproché de captage d'eau potable
---	---